



3^{ÈME} UNIVERSITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

d'Aix-en-Provence — 4 et 5 juin 2009

25 ans de FPT : quelles évolutions pour des territoires restructurés ?

Depuis sa création il y a 25 ans par la loi du 26 janvier 1984, la Fonction Publique Territoriale s'est révélée être un élément moteur de la décentralisation. Elle a permis aux Collectivités territoriales de disposer de ressources humaines dotées de compétences spécifiques pour assumer une diversité toujours plus grande de services au public qui leur ont été confiées depuis les lois de décentralisation et leur renforcement successifs. Au prix de nombreux ajustements législatifs ou réglementaires, la FPT s'est constituée une identité propre lui permettant d'administrer au mieux les territoires. Avec des transferts de compétences en provenance de l'Etat et 1 700 000 agents territoriaux la FPT joue un rôle toujours plus actif et apprécié au sein de l'ensemble des services publics. A ce jour son action invite à un bilan positif, à tel point qu'elle apparaît comme la figure de proue de la modernisation de la fonction publique au regard du livre Blanc sur l'avenir de la fonction publique élaboré en 2008 par Jean-Ludovic Silicani.

Dès lors, la réorganisation des territoires assortie d'une redéfinition des compétences et des financements introduite par les vingt propositions du comité Balladur pose d'emblée la question des transformations à venir pour « la territoriale ». Lorsque les territoires sont voués à une restructuration en profondeur, une réflexion sur les adaptations à apporter à la FPT s'impose. En effet, ces projets de réformes entendent rationaliser le paysage administratif français en vue de mettre fin au « mille-feuille administratif » et clarifier les sphères de compétence des collectivités. En outre, ils définissent en filigrane le nouveau paradigme de l'action publique, alliant flexibilité et performance des administrations. En découlent donc un certain nombre d'interrogations sur l'évolution des effectifs appelés à la mutualisation ainsi que les conséquences sur les métiers et carrières dans la FPT.

Les 3^{èmes} universités de la fonction publique territoriale visent, dans ce contexte, à proposer par des rencontres croisées entre universitaires, dirigeants territoriaux et représentants institutionnels à préciser le contenu des réformes issues du Comité Balladur, à apprécier leur impact à venir en mettant en exergue les points à renforcer et à modifier, et ceci pour chaque échelon territorial. Cette 3^{ème} édition est marquée par une actualité particulière sur le plan législatif comme sur le plan politique, le contexte de crise plaçant l'action de l'Etat à la croisée des chemins.

Quelles réformes effectives à venir de notre organisation administrative suite aux propositions du comité Balladur ? Quelle FPT pour des collectivités locales restructurées, sont des questionnements de fond qu'aborderont au cours de ces deux journées, les universités de la fonction publique territoriale d'Aix-en-Provence.



En partenariat avec



Décider devient facile.



PROGRAMME

Jeudi 4 juin

IEP- Université Paul Cézanne
25, avenue Gaston de Saporta
13100 Aix-en-Provence

Vendredi 5 juin

IMPGT-Université Paul Cézanne
21, avenue Gaston de Saporta
13100 Aix-en-Provence

ANIMATION DES DÉBATS : Alain Piffaretti, Rédacteur en Chef de la Gazette des Communes

13h30 : Accueil des participants.

14h00 : *Une nouvelle organisation pour les collectivités locales ?*

Ouverture de l'UFPT par **Marc Pena**, Président de l'Université Paul Cézanne, **Christian Louit**, Conseiller municipal en charge des Universités, Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix, délégué à l'Enseignement Supérieur, Professeur à l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille 3 et Directeur du Centre d'Etudes Fiscales et Financières (C.E.F.F.), **Christian Duval**, Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence et **Philippe Séguin**, Premier Président de la Cour des Comptes et Président du Conseil d'Administration de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence.

14h30 : *La nouvelle gouvernance des collectivités territoriales.*

Par **Philippe Séguin**, Premier Président de la Cour des Comptes.

15h00 : *Table ronde*

La clause générale de compétences des collectivités territoriales est-elle toujours d'actualité ?

Frédéric Laurie, Maître de conférence à l'UFR de Droit et de Science Politique, Université Paul Cézanne, Aix-Marseille 3, **Michel Piron**, Député, Président de la communauté de communes Côteaux-du-Lyon, Conseiller Général du Maine-et-Loire et Vice-Président UMP de l'Assemblée des Communautés de France (ADCF), **Patrick Heintz**, Directeur général des services du Conseil Général du Var et Conseiller spécial du Secrétaire d'Etat chargé de l'Aménagement du Territoire, **Jean-Christophe Baudouin**, Directeur général des services de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et Président de l'Association des Administrateurs Territoriaux de France (AATF).

16h15 : *Table ronde*

Intercommunalité, Métropoles, Conseillers Territoriaux. Quelle restructuration des territoires ?

Yves Luchaire, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3, **Jérôme Dubois**, Professeur à l'UFR de droit et de Science Politique, Université Paul Cézanne, Aix-Marseille 3, Administrateur de l'Institut d'Urbanisme d'Aménagement Régional (IUAR), Université Paul Cézanne, **Jean-Claude Gondard**, Directeur Général des Services de la Ville de Marseille, **Jean-Luc Bertoglio**, Directeur Général des Services à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, **Christian Boucherie**, Conseiller Spécial auprès de la Présidente de la Communauté du Pays d'Aix, **Jean-Pierre Balligand**, Député de l'Aisne, Maire de Vervins (02), Co-Président du Conseil d'Administration de l'Institut de la Décentralisation, **Gérard Gouzes**, Maire de Marmande (47), Président de la Communauté de Communes Val de Garonne, **Alain Delcamp**, Secrétaire Général du Sénat, **Christian Duval**, Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence.

17h30 : Clôture de l'après-midi : **Maryse Joissains Masini**, Député-Maire d'Aix-en-Provence.

18h30 : Visite de l'exposition Picasso au Musée Granet.

8h30 : Accueil des participants.

8h45 : *Une nouvelle Fonction Publique pour des collectivités locales restructurées ?*

Ouverture des travaux par **Robert Fouchet**, Directeur de L'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale d'Aix-en-Provence.

9h00 - 9h30 : *La Fonction Publique Territoriale 25 ans après. Quelles évolutions des métiers et quelles attentes ?*

Olivier Schrameck, Conseiller d'Etat.
Questions-réponses avec la salle.

9h30 - 11h00 : *Table ronde Restructuration des territoires et 25 ans de FPT : quelles perspectives ?*

Paul Pény, Directeur Général de l'Administration de la Fonction Publique (DGAFP), **Valérie Chatel**, Directeur des ressources humaines au Conseil Général du Nord, **Agnès Montalvillo**, Directeur général adjoint des ressources humaines de la Ville de Poitiers, **Jacques Bourdon**, Professeur à l'UFR de Droit et de Science Politique, Université Paul Cézanne, Aix-Marseille 3, Directeur du Centre de Recherches Administratives (CRA), **Jean-René Moreau**, Directeur général des services au San Ouest Provence Istres, **Christian Oliveres**, Directeur interrégional de la Caisse des Dépôts et Consignations Paca, **Philippe Laurent**, Maire de Sceaux, Conseiller Général des Hauts-de-Seine et Vice-Président de la Communauté des Hauts-de-Seine.

11h00 - 12h30 : *Les points forts de la FPT.*

Olivier Schrameck, Conseiller d'Etat, **Stéphane Pintre**, Directeur Général des Services de la Ville d'Antibes, Président National du Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT), **Valérie Chatel**, Directeur des ressources humaines du Conseil Général du Nord, **Philippe Laurent**, Maire de Sceaux, Conseiller Général des Hauts-de-Seine (92) et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Seine, **Didier Jean-Pierre**, Professeur à l'Université Jean Moulin, Lyon 3.
Questions-réponses avec la salle.

12h30 - 14h00 : Cocktail déjeunatoire.

14h00 - 15h30 : *Table ronde*

Performance et évaluation : la rémunération de la FPT en débat.

Antoine Breining, Président de la Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale, **Stéphan Brousse**, Conseiller spécial TPE-PME du MEDEF et Président de l'UPE (Union pour les Entreprises) des Bouches du Rhône, **Claude Rochet**, Professeur Associé à l'IMPGT, Université Paul Cézanne, **Sylvain Augier**, DGAS de ressources humaines et relations sociales de la Ville de Grenoble.
Débat avec la Salle.

16h00 - 16h30 : Clôture des travaux.

* Programme publié sous réserve de modifications.

Renseignements pratiques :

Inscription sur Internet obligatoire
www.lagazettedescommunes.com/DRH/aix
Clôture des inscriptions le **mardi 2 juin**
Contact : Evelyne Tarrida au 01 40 13 32 71